

CONSEIL D'ECOLE restreint du 24/06/2021

Etaient présents :

Les Enseignants : Mr Conrad représentant de l'équipe pédagogique

Les Parents élus : représentants l'ensemble des élus

FCPE : -Mme Sarrazin -Mme Laredo - Mme Rémy (absente excusée)

PEEP : Mme Vignon - Mr Benfrid -- Mme Gagneux-Léonard

M. le Maire et/ou son représentant : Mme Asri-Lesne

M le DDEN : M. Dupont

Les Enseignants du RASED : /

Le Référent sécurité de la Gendarmerie Nationale : /

Etaient excusés :

Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale et/ou son représentant

La Psychologue de l'Education Nationale

L'Infirmière de l'Education Nationale

Mr Conrad tient à remercier les fédérations de Parents d'élèves élus pour la tenue de ce nouveau conseil d'école restreint.

De nouveau, il remercie Mme Laredo pour l'aide technique apportée. Le conseil d'école est retransmis en Visio-conférence.

1/ Reprise des questions diverses du dernier Conseil d'école

Questions FCPE – Questions PEEP.

- Quand est-ce que les préaux seront sécurisés pour éviter que les enfants et les adultes ne glissent quand le temps est humide (rainurage ou autre...) ? Travaux de sécurisation des cours (arrêtes tranchantes)

Réponse de Mr CONRAD : Une solution a été trouvée. (Rainurage + peinture sable). Le devis doit passer au budget du CM. Mr Bompais est venue ce matin, pour choisir la couleur du revêtement.

La date de réalisation est inconnue de Mme Asri-Lesne. Elle souhaite que cela soit réalisé pendant les congés d'été.

Mr Dupont précise que selon lui il est important de dégager la responsabilité des enseignants en cas d'accident. C'est une demande prioritaire qui n'est pas réalisée depuis 2 ans . Aucune date n'est encore donnée.

- Le parking à vélo pourrait-il être amélioré (comme à Saint-Exupéry), avec des crochets plus gros, plus éloignés les uns des autres et qui n'empiètent pas sur la circulation dans la sente ? Qu'en est-il du parking vélo prévu boulevard Charmolue ?

Réponse de la municipalité : Les Crochets actuels étaient provisoires. Il n'y a pas encore de décisions définitives d'arrêtées.

Les parents d'élèves font remarquer que pour éviter les vols. Il est nécessaire que le futur parking à vélo soit sécurisé et fermé.

Mr Conrad précise qu'il ne voit pas d'inconvénient à ce que ce stationnement de vélo soit disposé dans la cour fermée (comme au collège P. Eluard). Il faudra réfléchir à l'endroit le plus adéquat.

- Serait-il possible que des bancs soient installés au bout de la sente (côté centre-ville, au niveau de la zone arborée) afin d'améliorer l'attente des parents le midi et en fin d'après-midi ? À ce même endroit, un panneau de rappel aux propriétaires de chien serait le bienvenu afin qu'ils n'oublient pas de ramasser (peut-être faudrait-il aussi un distributeur de sacs !?)

Réponse de la municipalité : La demande a été adressé au service concerné. Pas de date de réalisation à ce jour.

- Des cendriers-colonnes pourraient-ils être installés au niveau des entrées des chemins menant à la sente afin d'éviter les mégots retrouvés au sol et inciter les personnes à ne pas fumer à l'entrée de la sente ?

Réponse de la municipalité : Il est interdit de fumer aux abords des écoles.

Mr Conrad fait remarquer qu'une signalisation serait la bienvenue. Mme Asri-Lesne en prend note

- Le passage piéton du côté de l'espace Jean Jaurès nécessiterait d'être refait, voire repensé (passage surélevé sur la totalité du carrefour) afin de le rendre moins dangereux !

Réponse de la municipalité : La demande a été faite au service technique. Pas de retour à ce jour sur la faisabilité.

. Certains parents s'agglutinent devant la grille de la cour de récréation ce qui empêche les enfants de sortir sereinement peut-être qu'ouvrir la sente coté Charmolue pourrait désengorger cet effet de masse ?! Mais seulement aux piétons pour les entrées et sorties d'école...Ou bien trouver une solution pour éviter l'effet « Masse» devant cette grille !!!

Des bancs seraient aussi les bienvenues pour certains parents physiquement réduits...

- Lors des entrées et sorties de classe, des « bouchons » sont fréquents du fait de la quantité de parents et d'enfants qui arrivent ou partent des locaux au même moment. Plusieurs aménagements pourraient probablement limiter les attroupements à ces moments-là. Quand auront lieu les travaux pour la nouvelle sortie ? Quel avenir pour la contre allée du boulevard Charmolue ? A quand la pose de grille pour fermer la sente ?

Réponse de la municipalité : ? Aucune décision n'a encore été prise. Aucune date de réalisation.

La position des enseignants est de garder la contre-allée dans le périmètre scolaire avec la création d'un parking pour le personnel et d'un arrêt de bus pour les sorties scolaires (Attention le marquage au sol n'est pas correcte. Il ne permet pas à un bus de tourner). La zone doit rester piétonne.

Un dépôt minute n'est pas souhaitable.

Suite au débat qui s'est instauré sur la non réalisation ou le non-retour sur les demandes de travaux de sécurité et/ou urgent , Mme Asri-Lesne propose une rencontre la semaine du 28/06 avec les services techniques, Mr Conrad et les Parents d'élèves élus afin de faire le point et que des objectifs de réalisations soient posés.

Collation du matin en maternelle :

Bien que votée l'an passé lors d'un conseil d'école, la collation du matin en maternelle fait toujours débat auprès des parents. Cependant, tous se retrouvent sur le coût de celle-ci reportée sur les familles alors que l'école est censée être gratuite !?

Nous demandons à ce que ce dispositif, s'il est maintenu, soit pris en charge financièrement par la mairie.

Réponse de Mr Conrad : Ce mode de fonctionnement avait été voté lors d'un conseil d'école précédent. L'an prochain, l'école pourra faire prendre part au dispositif national pour les petits déjeuners à l'école. La collation en maternelle sera prise en charge par l'état.

Les parents souhaiteraient une meilleure information sur ce que mangent les élèves.

La demande sera transmise aux enseignants.

Sécurité des nouveaux locaux :

- L'an dernier, plusieurs discussions avaient eu lieu au sujet de l'organisation en cas d'alertes (incendie, intrusion...). Où en est-on de cette organisation ? Quid de l'évacuation des salles les plus éloignées de la cour de récréation en cas d'alerte incendie ?

Réponse de Mr CONRAD : L'an prochain, La Police Municipale viendra nous conseiller sur l'amélioration de notre organisation.

Les jeux cotés maternelle. Nous avons eu une belle structure avec toboggan qui a été démontée pour être mise à saint Exupéry. Y a-t-il encore des jeux à installer ?

Réponse de municipalité : A voir avec les services techniques lors de la réunion prévue fin juin.

2/ Configuration de l'école à ce jour et projection pour la rentrée.

Au 24/06/2021

CYCLE I	TOUTE PETITE SECTION	TPS-PS Mme GRIMAUD Claudine TOTAL DU NIVEAU	6 6
CYCLE I	PETITE SECTION	TPS-PS Mme GRIMAUD Claudine PS Mme PEONAS Anne TOTAL DU NIVEAU	19 25 44
CYCLE I	MOYENNE SECTION	MS- Mr Sylvain MAILLY MS-GS -Mme BOURGEOIS Anne-Sophie TOTAL DU NIVEAU	21 6 27
CYCLE I	GRANDE SECTION	GS - Mme Justine.Swingedouw MS-GS -Mme BOURGEOIS Anne-Sophie TOTAL DU NIVEAU	23 13 36
CYCLE II	COURS PREPARATOIRE	CP CE1 Mme ALBERICI Anne CP CE1 Mme BOULANGER CP-CE1 Mme BELATAR TOTAL DU NIVEAU	13 12 13 38
CYCLE II	COURS ELEMENTAIRE 1ERE ANNEE	CP CE1 Mme ALBERICI Anne CP CE1 Mme BOULANGER CP-CE1 Mme BELATAR TOTAL DU NIVEAU	14 14 13 41
CYCLE II	COURS ELEMENTAIRE 2EME ANNEE	CE2 Mme GULZINSKI CE2 CM1 Mme LEROY TOTAL DU NIVEAU	25 15 40
CYCLE III	COURS MOYEN 1ERE ANNEE	CE2 CM1 Mme LEROY CM1 Mme DORVILLE CM1 CM2 Mme GUEGAN TOTAL DU NIVEAU	10 25 6 41
CYCLE III	COURS MOYEN 2EME ANNEE	CM1 CM2 Mme GUEGAN CM2 M DORVILLE TOTAL DU NIVEAU	16 20 36
TOTAL DES EFFECTIFS CONSTATÉS			309

Projection pour la rentrée prochaine

	Nom prénom de l'enseignant(e)	Nbre d'élèves Préélémentaire				Nbre d'élèves Élémentaire					Nombre d'élèves Total		
		TPS	PS	MS	GS	C P	CE 1	CE 2	CM 1	CM 2	mat	élèm	école
Class e N°1	Mme GRIMAUD	0	24	0	0	0	0	0	0	0	24	0	24
Class e N°2	Mme PEPONAS	0	0	24	0	0	0	0	0	0	24	0	24
Class e N°3	Mr MAILLY	0	0	0	0	9	10	0	0	0	0	19	19
Class e N°4	Mme BOURGEOIS	0	0	11	14	0	0	0	0	0	25	0	25
Class e N°5	Mme SWINGEDOUW	0	0	10	15	0	0	0	0	0	25	0	25
Class e N°6	Mme ALBERICI	0	0	0	0	9	10	0	0	0	0	19	19
Class e N°7	Mme BOULANGER	0	0	0	0	9	11	0	0	0	0	20	20
Class e N°8	Mme BELATAR	0	0	0	0	9	11	0	0	0	0	20	20
Class e N°9	Mme GULZINSKI	0	0	0	0	0	0	26	0	0	0	26	26
Class e N°10	Mme LEROY	0	0	0	0	0	0	17	8	0	0	25	25
Class e N°11	Mme DORVILLE	0	0	0	0	0	0	0	26	0	0	26	26
Class e N°12	Mme GUEGAN	0	0	0	0	0	0	0	6	20	0	26	26
Class e N°13	Mr DORVILLE	0	0	0	0	0	0	0	0	27	0	27	27
Class e N°14		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL		0	24	45	29	36	42	43	40	47	98	208	306

La municipalité est informée de l'impossibilité de l'acceptation de dérogation en élémentaire et en maternelle. Mme L'IEEN est en accord avec ce point.

Transfert d'un poste maternel en poste élémentaire **pour cette année** compte tenu des faibles effectifs en PS.

Si les inscriptions de juillet et août font grimper les effectifs en maternelle à 109 élèves. (soit 28 élèves par classe) Mr Mailly reprendra une classe de MS. Une répartition identique à cette année sera alors mise en œuvre. (3 CP/CE1 et 5 classes de maternelle)

Je tiens à remercier les collègues de maternelle pour cette nouvelle répartition. Grace à cet engagement de tous, nous pouvons prioriser le cycle 2.

Mme Asri-Lesne , précise que malgré cette nouvelle répartition, la municipalité poursuit le recrutement d'une 4^{ème} ATSEM pour le pôle maternelle.

L'ensemble du conseil remercie la municipalité pour cet engagement fort.

3/ Bilan des projets, actions et sorties menées à l'école.

La crise sanitaire n'a pas permis de mener à bien l'ensemble des projets prévus.

Cependant au

****Cycle II****

-Les classes de cycle II ont travaillé le chant choral à l'école de musique avec Marina Lobaton.

Nouvelle demande sera faite pour 2020/2021 pour une reconduction.

-Les CP/CE1 et CE2 ont travaillé avec les Ateliers du Patrimoine.

****Cycle III****

-La classe de CM1/CM2 a poursuivi le travail de classe Orchestre.

Nouvelle demande pour 2021/2021.

****Cycle II et III****

-La classe de Mr Dorvillé, dans le cadre de l'USEP, est engagée dans une série de journées thématiques EPS.

La question de l'USEP sera à reposer à la rentrée pour tous. Cette année nous n'avions pas renouvelé notre cotisation compte tenu du contexte sanitaire.

-L'école est labélisée "génération 2024" pour promouvoir la pratique sportive à l'école. Mr Dorvillé est le référent de ce projet.

4/ La sécurité à l'école (Exercices incendie et PPMS)

3 exercices d'alarme incendie ont été réalisés. Pas de soucis particuliers. Les élèves réagissent au signal Les temps sont corrects.

2 exercices PPMS Confinement réalisés. Le second a corrigé les maladresses du premier.

L'an prochain, la Police municipal sera force de proposition pour améliorer notre procédure.

L'exercice PPMS Confinement n'a pas été réalisé compte tenu des contraintes sanitaires. Cependant le personnel connaît la procédure et les endroits de regroupement.

Toujours pas d'alarme intrusion à l'école.

5/ Projets et actions envisagées pour l'an prochain.

- Renouvellement Opération « récupération de cartouches et toner d'encre »
- Opération « Nettoyons la nature » ?
- L'ensemble de l'école (mis à part les PS) participeront au projet « école et cinéma » avec un travail en classe.
- Recyclage de fourniture scolaire
- Partenariat avec les intervenants en sport de la municipalité

6/ Dotations mairies et investissements

La dotation mairie reste inchangée depuis plusieurs années. Compte tenu de l'augmentation des prix, Il devient compliqué de financer les achats scolaires avec cette dotation.

1100 euros de crédit de direction

35 euros / élèves sur une base de 218 élèves en primaire et 112 élèves en maternelle.

57 euros de transports pédagogiques

Cinéma :2 euros /élèves pour 2 représentations + les transports correspondants.

Les délais de commandes ont été extrêmement courts suite au changement de prestataire (le 07/06 pour le 17/06).

Nécessité d'anticiper les changements de fournisseur pour les prochaines années.

Une dotation de 3 bancs dans chaque cour est prévue.

En dotation d'investissement, la demande a été transmise. Différents matériels scolaires ont été demandé. Les arbitrages de la municipalité seront bientôt rendus.

7/ Travaux

Une longue liste de travaux avait été remise à la municipalité lors du dernier conseil d'école.

Force est de constater que rien ou très peu de chose n'ont été accompli.

Mr CONRAD a refait un point avec Mme Xavier courant mai. Elle a repris point par point les demandes. Elle en a informé Mme Asri Lesne.

L'inventaire des demandes de travaux est à reprendre sur le dernier conseil d'école.

L'équipe enseignante et les parents élus peuvent comprendre des délais lorsque des budgets conséquents ou des études techniques sont nécessaires. C'est cependant loin d'être le cas pour toutes les demandes (y compris celle de sécurité : ex pause d'un bande de sécurité sur les arêtes des briques, changement de certaines baies vitrées, etc..).

Nous ne pouvons que souhaiter une réalisation des travaux pendant les grandes vacances.

Une communication sur la non faisabilité ou le suivi des demandes serait la bienvenue.

Mme Asri -Lesne fera le point avec les différents services lors de la réunion prévue fin juin

8/ Coopérative

A ce jour, solde de la coopérative :

Caisse d'épargne : 5629 euros

Crédit agricole : 3743,34

Dons de la PEEP de NOYON pour :

-le Dispositif ULIS (journée pédagogique ferme de Besmé) : 350 euros

-Achat de matériel de sport (Classe de Mr Dorvillé) : 589,34€

L'équipe enseignante et les élèves tiennent à remercier très sincèrement la PEEP pour leur générosité.

Dons des familles (participations libres proposées 2 fois) : 4124.5€

Notons une faible participation pour le 2^{ème} don (1000 euros. Il peut s'expliquer par le fait que nombre de sorties n'ont pas eu lieu)

Bénéfice vente photos : 1153,33€

9/ Questions diverses

Questions de la PEEP

*** Qui s'occupe de l'entretien des abords de l'école et pourquoi n'est-il pas fait régulièrement ?**

Réponse de la municipalité : Mme AsriLesne constate ce soucis d'entretien. Elle informera les services concernés.

*** Pourquoi le parking handicapé n'a-t-il pas été placé au premier rang des abords de l'école ?**

Réponse de la municipalité : à voir avec le service voirie. Le parking n'est pas spécifique à l'école. La raison est peut-être là.

Mr Benfrid fait remarquer que 2 places existent sur le petit parking.

*** Y aura-t-il un remboursement des frais de cantine lors de la fermeture de l'école ou bien une prise en charge de mairie pour cause d'inondations ?**

Réponse de la municipalité : Mme La maire a demandé qu'un remboursement soit proposé aux familles concernées.

*** Pouvez-vous mettre une note concernant le fait que les instituteurs ne soient pas considérés cas contact ?**

« Jusqu'à ce jour, suite à un signalement d'un cas confirmé de Covid-19 au sein de l'école (Un élève), en application des règles définies par les autorités sanitaires et au regard des mesures de prévention mises en place (port du masque systématique), le personnel n'est jamais identifié, comme contact à risque. En conséquence, il n'est pas nécessaire que le personnel soit placé en quarantaine, ni de réaliser un test de dépistage. ». Source. Dr Hédoïn (DSDEN 60)

Question de la FCPE

Personnels accompagnants les enfants :

• Nous avons appris il y a quelques semaines la fin du contrat de Léanne qui accompagnait les enfants en classe, notamment pour le prêt de bibliothèque. Son contrat de « Service Civique » arrivait à terme. Il nous semble étonnant qu'aucune solution n'ait été trouvée pour permettre à Léanne de se maintenir à son poste jusqu'à la fin de la période scolaire. Par ailleurs, cette question rejoint celle que nous formulions déjà lors du précédent Conseil d'École au sujet du manque d'ATSEM (où en est la création d'un nouveau poste ?). (Cf courrier adressé à Mme La Maire)

Réponse de la municipalité : Un poste pour une 4^{ème} ATSEM sera créé pour la rentrée prochaine.

En ce qui concerne Léanne, Une réponse lui sera apporté par la municipalité. De plus 2 postes de CAP petite enfance en alternance ont été créés. Elle devrait pouvoir en profiter.

Les fuites dans les bâtiments lors des orages :

- Suite aux orages dans la nuit du 03 au 04 juin, l'école maternelle a été inondé, empêchant de fait l'accueil des enfants pour la journée du vendredi. Il en a été de même pour l'école Saint-Exupéry. Il est étonnant de voir ce genre de problème dans des locaux neufs. Nous voudrions savoir ce qui explique ces inondations et quelles sont les solutions envisagées pour y remédier. D'ici à ce que les travaux soient réalisés, en cas de nouvelle inondation, la mairie a-t-elle prévu des systèmes de garde alternatifs pour accueillir les enfants que les parents ne peuvent pas garder ?

Réponse de la municipalité. :

Les inondations semblent avoir 2 causes : Des chenaux sous dimensionnés et des joints défectueux au niveau des rebords de fenêtre. Une expertise aura lieu courant juillet.

Le seul endroit qui permettrait d'accueillir une partie des élèves en sécurité est l'ancienne école Prévert.

Hygiène des toilettes des enfants :

- Certains parents ont eu des retours de leur enfant se plaignant de la propreté des toilettes. Les équipes de nettoyages sont-elles suffisamment nombreuses et ont-elles suffisamment de temps pour nettoyer le mieux possible l'ensemble des locaux ?

Réponse de Mr Conrad : Actuellement les sanitaires sont nettoyés 2 fois par jour.

A sa connaissance, il n'y a pas de soucis de propreté hormis les papiers essuies mains à côté de la poubelle et les portes savons qui coulent par terre (une solution a été demandée à la municipalité).

Si des élèves constatent des toilettes sales, il faut les inviter à en avertir leur enseignant.

Droit à l'image :

- En début d'année, il est demandé aux familles de signer une autorisation de « droit à l'image » pour leur enfant. Or, il s'agit d'une autorisation unique englobant la photo de classe et le reste des images (blog, internet, réseaux sociaux, presse...). Nous souhaiterions que la photo de classe et les autres « images » soient distinguées les unes des autres pour la rentrée prochaine.

Réponse de Mr Conrad : La distinction a déjà lieu. Sur la fiche de renseignement de début d'année, l'autorisation concerne les photos utilisées en classe. Avant le passage de photographe, une nouvelle autorisation est demandée. Les 2 autorisations ne sont pas liées.

Séance levée à 17h30